



## Police de la ville de Neuchâtel

6 Faubourg de l'Hôpital  
Case postale 2813  
2001 Neuchâtel CH  
Tf : +41 32 722 22 22  
Fax : + 41 32 722 22 29  
[police.locale@ne.ch](mailto:police.locale@ne.ch)

# La brigade de circulation

## Les missions primaires de la brigade :

Elle **garantit la fluidité du trafic** dans le respect des dispositions légales. Elle **prévient les accidents** par une présence aux abords des axes de circulation, à proximité des écoles ainsi que sur les secteurs à risques. Elle **contrôle** les véhicules en mouvement et en stationnement. Elle **assure le convoi** des transports spéciaux. Dans le cadre de sa mission, elle tient à jour les statistiques permettant l'analyse et l'exploitation des résultats.



Dans le cadre des **manifestations**, elle étudie et met en place le dispositif de déviation du trafic. Ce dernier est sous la responsabilité du chef de la brigade. Lors d'accidents importants nécessitant une déviation du trafic, elle garantit le passage de celui-ci en ville par des itinéraires reconnus. (Fermeture des tunnels de l'autoroute passant sous la ville). Le personnel de la brigade est également engagé dans le cadre de chantiers importants qui ont un effet sur l'écoulement du trafic ou la sécurité de celui-ci.



## Police de la ville de Neuchâtel

6 Faubourg de l'Hôpital  
Case postale 2813  
2001 Neuchâtel CH  
Tf : +41 32 722 22 22  
Fax : + 41 32 722 22 29  
[police.locale@ne.ch](mailto:police.locale@ne.ch)

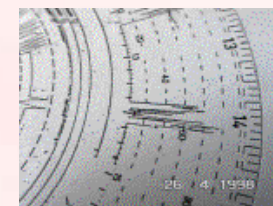
# La brigade de circulation



La vitesse reste une des causes principales des accidents de la circulation. Dans ce cadre, des systèmes de contrôle avec des radars fixes ou mobiles sont exploités par le personnel de la brigade de la circulation.



La brigade de la circulation se déplace essentiellement à moto sur le territoire de la ville. Lors des contrôles, la brigade s'assure de l'état des conducteurs et celui des véhicules. (Pneus, phares, test anti-pollution, plaques d'immatriculation ainsi que les modifications apportées à la voiture.)



## Contrôle des poids lourds

**SDR:** Ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par route.

**OETV:** Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers.

**OTR1+2:** Ordonnance sur la durée du travail et le repos des conducteurs.





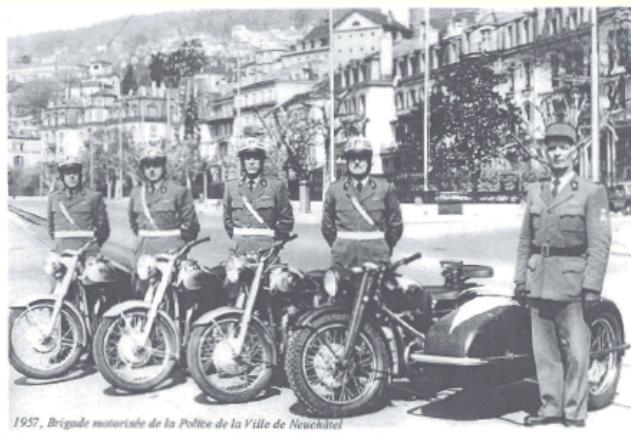
## Police de la ville de Neuchâtel

6 Faubourg de l'Hôpital  
Case postale 2813  
2001 Neuchâtel CH  
Tf : +41 32 722 22 22  
Fax : + 41 32 722 22 29  
[police.locale@ne.ch](mailto:police.locale@ne.ch)

# La brigade de circulation



4 motos BMW



Photos de l'histoire de la brigade



1 voiture avec radar



2 BMW



2 scooters électriques



Rencontre internationale à Berlin



**Police de la ville de Neuchâtel**  
6 Faubourg de l'Hôpital  
Case postale 2813  
2001 Neuchâtel CH  
Tf : +41 32 722 22 22  
Fax : + 41 32 722 22 29  
[police.locale@ne.ch](mailto:police.locale@ne.ch)

## La brigade de circulation Service des auxiliaires

### La mission primaire du service des auxiliaires .

Celle-ci consiste au **contrôle** de l'application des dispositions légales relatives au **stationnement** des véhicules. Le contrôle de la zone piétonne fait partie intégrante de la mission du personnel du service des auxiliaires. On a tendance à croire que le personnel du service ne fait que cela et, que la conséquence est l'amende. C'est faux, puisque le personnel du service est **très actif dans le domaine de la prévention** et de l'éducation des enfants. Comme il est primordial dans l'**orientation des visiteurs** de notre ville.





## Police de la ville de Neuchâtel

6 Faubourg de l'Hôpital  
Case postale 2813  
2001 Neuchâtel CH  
Tf : +41 32 722 22 22  
Fax : + 41 32 722 22 29  
[police.locale@ne.ch](mailto:police.locale@ne.ch)

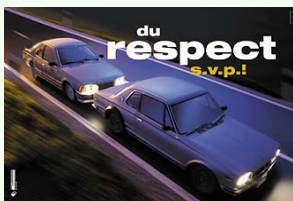
# La brigade de circulation Service des auxiliaires



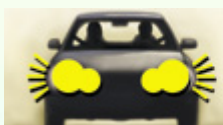
Toutes les **campagnes de prévention** dans le domaine de la circulation se font avec le personnel du service des auxiliaires. Celui-ci est présent lors de **toutes les manifestations** qui nécessitent un dispositif de stationnement ou de circulation.



Il est vrai, que si nous ne pouvons pas compter sur la présence du personnel du service des auxiliaires, **la ville se trouverait très rapidement paralysée.**



Être auxiliaire de la police de la ville **c'est aussi ça**. Mais c'est aussi travailler au service de la voie publique, des radars, de la réception et du central, comme être affecté aux établissements publics.



**Allumer!**